

Zeitschrift: Cahiers du Musée gruérien
Herausgeber: Société des Amis du Musée gruérien
Band: 8 (2011)

Artikel: Des chœurs d'hommes aux chœurs mixtes
Autor: Rime, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1048160>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

François Rime, né en 1977, a suivi des études de géographie et histoire à l'Université de Fribourg. Actuellement, il enseigne à l'Ecole Professionnelle et au Collège du Sud de Bulle. Il a consacré son travail de diplôme à l'étude des rapports entre espace et sacré en pays fribourgeois. Il a publié, en 2005, avec son frère Jacques Rime, un livre sur Notre-Dame des Marches, *Le Petit Lourdes fribourgeois*. Membre de la commission de rédaction des Cahiers du Musée gruérien, il y publie régulièrement des articles.

Des chœurs d'hommes aux chœurs mixtes

L'analyse de l'évolution des effectifs féminins dans les chœurs d'église nous permet de dresser un portrait des mutations de la société et des paroisses. En effet, la très grande majorité de ces chorales furent d'abord des formations masculines, qui interprétaient notamment le chant grégorien lors des offices religieux.



Fête des Céciliennes, Remaufens,
30 avril 1934.

© Photo Glasson Musée gruérien.

G-10-15-0174-01

C'était le cas de La Cécilienne de la Tour-de-Trême, issue de la scission du chœur d'hommes L'Avenir en deux formations autonomes: le chœur profane L'Avenir (qui deviendra La Chorale, puis le chœur mixte La Tour) et la Société de chant d'église, devenue La Cécilienne en 1940. En octobre 1946, on décide de fonder un chœur mixte. Des

démarches sont organisées auprès des dames et des jeunes filles. Monsieur le curé soutient cette entreprise: il lance un appel du haut de la chaire le dimanche suivant et visite de nombreuses familles. Vingt-neuf demoiselles répondent à l'appel, ce qui permet à la société de chanter la messe de minuit 1946 en chœur mixte. Le 17 octobre 1947, le changement définitif a lieu: les messieurs chanteront tous les dimanches l'office grégorien et le chœur mixte se produira aux fêtes¹. On retrouve ce genre d'«arrangement» dans de nombreux chœurs paroissiaux.

Ce passage à la formation en chœur mixte est précoce à La Tour-de-Trême. En effet, sur les neuf chorales participant à la 9^e réunion des Céciliennes de la Part-Dieu à Vaulruz en avril 1954, seules deux sont des chœurs mixtes: Bulle et La Tour-de-Trême. Jusque-là, d'ailleurs, les chœurs mixtes n'étaient pas admis aux fêtes des Céciliennes! A Vuippens, en 1960, on compte sept formations mixtes, et en 1964, à La Tour-de-Trême, le comité des Céciliennes promulgue la règle suivante: «La messe et une pièce de concours devront être interprétées en chœur mixte et une pièce en chœur d'hommes».² Cela obligea les chœurs d'hommes qui n'avaient pas encore fait le pas à entamer le passage à une société mixte...

¹ Informations récoltées auprès de Max Rime, d'après les procès-verbaux de la société.

² Bénédiction du drapeau, chœur mixte «Echo du Gibloux», Avry-devant-Pont, mai 1991, p. 21.